



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

26104 Grillrost - Reiniger

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Agent de nettoyage pour utilisation privé.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Weber-Stephen Products (EMEA) GmbH

Rue: Leipziger Strasse 124

Lieu: D-10117 Berlin

Téléphone: +49 (0) 30 755418495

Téléfax: +49 (0) 30 755 4184 99

Internet: www.weber.com

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Conseils supplémentaires

Non demandé.

### 2.3. Autres dangers

Sol très glissant suite au déversement du produit.

---

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Solution aqueuse contient: Parfums et additifs

#### Information supplémentaire

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):

Tensides anioniques < 5%

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

#### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.



Consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinales.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

---

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager : Monoxyde et Dioxyde de carbone

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

##### **Information supplémentaire**

Le produit lui-même ne brûle pas. Solution aqueuse.

---

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Non demandé.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

---

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer la vapeur/aérosol.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de précautions spéciales.

##### **Information supplémentaire**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

##### **Indications concernant le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Conserver hors de la portée des enfants

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage recommandée : température ambiante.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Agent de nettoyage pour utilisation privé.

---

### **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**



---

### **8.1. Paramètres de contrôle**

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Mesures d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

#### **Protection des yeux/du visage**

Aucune mesure particulière.

En cas de sensibilité, protection des yeux recommandée.

#### **Protection des mains**

Aucune mesure particulière.

#### **Protection de la peau**

Aucune mesure particulière.

#### **Protection respiratoire**

Aucune mesure particulière.

---

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Parfumé
pH-Valeur (à 25 °C):	9,8
Point de fusion:	n.a.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	125 °C
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.a.
Point d'éclair:	n.a.
Tension de vapeur: (à 20 °C)	n.a.
Densité (à 25 °C):	1,026 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Complètement miscible
Température d'inflammation:	n.a.
Viscosité dynamique:	< 50 mPa·s
Viscosité cinématique:	n.d.
Dangers d'explosion:	Produit non explosif.
Propriétés comburantes:	Le produit n'est pas combustible.

### **9.2. Autres informations**

Donnée non disponible.

---

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Donnée non disponible.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Néant dans des conditions normales de traitement.

### **10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre la radiation solaire direct. Préserver du gel.



---

### **10.5. Matières incompatibles**

Oxydants puissants.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et Dioxyde de carbone

### **Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### **Irritation et corrosion**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Non déterminé.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Non déterminé.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Donnée non disponible.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

---

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Élimination**

Élimination conformément aux prescriptions légales.

#### **Code d'élimination des déchets-Produit**

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

#### **Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**



150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Vider entièrement le récipient. A éliminer comme le produit.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO); Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Prescriptions nationales**

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**SECTION 16: Autres informations**

**Modifications**

Révision intégrale des chapitres.

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou



---

d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*